



**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
du Lundi 31 mai 2021**

L'an deux mil vingt et un, le lundi 31 mai à 20 h 30, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis à la mairie (salle du Conseil) 32 rue du Général de Gaulle, sous la présidence de Madame Pauline Martin, Maire.

Présents : Mme Martin, M. Migeon, Mme Caro, M. Despérelle, Mme Perol, M. Simonnet, Mme Roussel, M. Rabier, Mme Beaupuis, M. Panefieu, Mme Mauclerc, M. Thomas, M. Moreau, M. Langer, M. Guinard, Mme Courtemanche, Mme Delarue, M. Dalmat, Mme Villette, M. Vacher, Mme Delorme, Mme Le Berre, Mme Guevaer, Mme Bazin, M. Breysse.

Secrétaire de séance : Mme Caro

Absents excusés représentés :

M. Ollivier avait donné pouvoir à Mme Perol
Mme Monaco avait donné pouvoir à Mme Villette
M. Camus avait donné pouvoir à Mme Martin
Mme de Lauriston avait donné pouvoir à Mme Caro

Le procès-verbal de la séance du 15 mars 2021 est approuvé à l'unanimité.

Un compte-rendu est fait sur les différentes réunions qui ont eu lieu :

Le 16 mars 2021 : Comité Syndical du PETR Pays Loire Beauce ;

Le 17 mars 2021 : Commission d'attribution de marché relative à la maîtrise d'œuvre pour les travaux de requalification de la rue Aristide Briand et de la rue de la Haute Croix ;

Le 17 mars 2021 : C.C.T.V.L. : Commission « Collecte et Traitement des déchets » ;

Le 18 mars 2021 : C.C.T.V.L. : Commission « Communication » ;

Le 19 mars 2021 : Cérémonie commémorative organisée par la FNACA (comité restreint) ;

Du 22 mars au 2 avril 2021 : Inscriptions scolaires ;

Le 22 mars 2021 : Commission « Santé » portant sur les projets 2021 ;

Le 23 mars 2021 : C.C.T.V.L. : Commission « Aménagement du Territoire/Urbanisme » ;

Le 24 mars 2021 : C.C.T.V.L. : Commission « Environnement/ Assainissement » ;

Ville de Meung-sur-Loire

32 rue du Général de Gaulle
45130 Meung-sur-Loire

Téléphone :
(0)238 469 494

Télécopie :
(0) 238 447 667

E-mail :
mairie@meung-sur-loire.com

Site internet :
www.meung-sur-loire.com

Le 25 mars 2021 : C.C.T.V.L. : Conseil Communautaire portant notamment sur le Projet de Territoire ; le Pacte de Gouvernance ; le certificat administratif pour l'utilisation des dépenses imprévues ; l'adhésion à différents organismes : versement des cotisations ; le groupement de commandes pour le marché de voiries ; le contrat de reprise et recyclage du standard plastique « Flux développement » avec Citéo ; l'attribution de subventions exceptionnelles ; la signature du Pacte d'Associés pour la Centrale solaire Parc d'Activités Les Tournesols ; SADSi : signature d'avenants ; la modification des membres des commissions thématiques et des représentants au sein des organismes extérieurs ; la fixation du montant des vacations et l'autorisation à recruter des vacataires pour la médecine préventive ; la modification du tableau des effectifs ;

Le 31 mars 2021 : C.C.T.V.L. : Commission « Voirie/Travaux/Bâtiments » ;

Le 10 avril 2021 : Réunion de travail du Conseil Municipal des Enfants portant sur les gilets de sécurité ;

Le 12 avril 2021 : Conseil d'Administration du C.C.A.S. portant sur l'approbation du compte de gestion 2020 ; le vote du compte administratif 2020 et du budget primitif 2021 ; l'adhésion au socle de services du GIP RECIA ; les demandes d'aide sociale légale et financière et la bourse au permis de conduire ;

Le 20 avril 2021 : Visioconférence avec les volontaires de « L'heure Civique » ;

Le 3 mai 2021 : Visite du site « Le Lab » de Blois ;

Le 4 mai 2021 : C.C.T.V.L. : Commission « Finances » ;

Le 7 mai 2021 : Commission « Culture » et Groupe Culture ;

Le 8 mai 2021 : Cérémonie du 8 mai 1945 à huis clos - retransmission sur les réseaux sociaux ;

Le 10 mai 2021 : Commission Scolaire portant sur les dérogations scolaires ;

Le 18 mai 2021 : C.C.T.V.L. « Commission Tourisme/Communication » ;

Le 21 mai 2021 : Commission des Finances pour préparer le Conseil Municipal du 31 mai 2021 ;

Le 25 mai 2021 : Réunion conjointe des Commissions « Urbanisme/Cimetière/Patrimoine » - « Travaux/Voirie/Eau » - « Commerce/Artisanat/Développement Economique » - « Bâtiments/Accessibilité » portant sur un point sur les commerces ; le devenir du Moulin du Coutelet ; l'avis sur le Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.i.) ; la présentation du permis d'aménager du site de l'ancien silo ; les travaux du centre de loisirs et de la Place du Maupas ; la Z.A.C. des Tertres ; avec également un point sur l'accessibilité ;

Le 26 mai 2021 : Commission « Animations/Cérémonies/Foires et Marchés » portant sur un point général sur le fonctionnement du marché et l'attribution de places pour de nouveaux commerçants abonnés ;

Le 27 mai 2021 : C.C.T.V.L. : Conseil Communautaire portant notamment sur l'adoption des comptes de gestion et des comptes administratifs des différents budgets ; le versement des subventions d'équilibre vers les budgets de l'Office de Tourisme et la ZA Varigoins ; la fixation des durées d'amortissement relative aux dotations d'amortissements ; la présentation du rapport d'activité 2020 de la C.C.T.V.L. ; les modifications des montants à attribuer dans le cadre de l'attribution des subventions de fonctionnement 2021 ; les échanges de parcelles avec Villorceau (collecte des déchets) ; la désignation des représentants au sein de la Commission Locale d'Information ; l'attribution des marchés de restauration et de travaux de voirie 2021 ; la

subvention exceptionnelle au profit de l'Association des Diplômés de la Faculté de Médecine de Tours ; la fixation des tarifs de vente de biens et des prestations ; la modification des délégations d'attribution du Conseil communautaire au Président ; l'approbation des montants IFSE Régie (RIFSEEP) ;

Le 28 mai 2021 : Réunion de la Commission de contrôle des listes électorales ;

Le 28 mai 2021 : Concertation avec les riverains de la Place du Maupas ;

Le 29 mai 2021 : Remise des prix des concours de la Médiathèque à La Monnaie ;

Le 31 mai 2021 : Remise des gilets de sécurité aux élèves de CE2 et CM1 dans les écoles ;

Le 31 mai 2021 : Visite du Moulin du Coutelet.

L'ordre du jour est ensuite étudié ainsi qu'il suit :

2) Compte-rendu des décisions du Maire.

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, l'Assemblée, à l'unanimité, prend acte du compte-rendu des décisions prises par Madame le Maire sur délégation du Conseil Municipal depuis la dernière séance.

3) Approbation des comptes de gestion 2020 (Budget Principal, Service de l'Eau, Z.A.C. des Tertres).

A l'unanimité, le Conseil Municipal adopte les comptes de gestion dressés au titre de l'exercice 2020 par Monsieur le Chef du Service de Gestion Comptable, pour le budget principal de la Commune, les budgets du service de l'Eau et de la Z.A.C. des Tertres.

4) Approbation des comptes administratifs 2020 (Budget Principal, Service de l'Eau, Z.A.C. des Tertres) :

Le Conseil Municipal, réuni sous la Présidence de Monsieur Daniel PANEFIEU, doyen d'âge de l'Assemblée, délibérant sur les comptes administratifs de l'exercice 2020 dressés par Madame le Maire, adopte à l'unanimité (Madame le Maire ne prenant pas part au vote) :

- * le compte administratif 2020 pour le Budget Principal de la Commune,
- * le compte administratif 2020 pour les budgets des Services de l'Eau,
- * le compte administratif 2020 pour le budget de la Z.A.C. des Tertres.

- * **bilan de la formation des élus pour l'année 2020,**
- * **bilan des cessions et des acquisitions pour l'année 2020.**

Dans le cadre de l'examen du compte administratif et conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal prend acte du bilan de la formation des Elus, ainsi que de l'état des cessions et acquisitions pour l'année 2020.

5) Décisions modificatives n°1 (Budget Principal et Service de l'Eau).

Après examen détaillé des différents comptes budgétaires, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte les décisions modificatives n°1 au titre du budget principal et du service de l'eau, pour l'exercice 2021, avec les équilibres suivants :

Budget principal de la Commune :

	Budget Initial	Décision modificative	Total
Dépenses investissement	8 797 805.80	474 298.88	9 272 104.68
Recettes investissement	8 797 805.80	474 298.88	9 272 104.68

Service de l'Eau :

	Budget Initial	Décision modificative	Total
Dépenses investissement	1 043 109.00	0.00	1 043 109.00
<i>Compte 1641</i>	<i>0.00</i>	<i>34 000.00</i>	<i>34 000.00</i>
<i>Compte 2315</i>	<i>997 060.00</i>	<i>- 34 000.00</i>	<i>963 060.00</i>
Recettes investissement	1 043 109.00	0.00	1 043 109.00

6) Acquisition d'un ensemble immobilier situé 38 rue des Mauves.

A l'unanimité, le Conseil Municipal émet un avis favorable sur l'acquisition d'un ensemble immobilier composé d'une maison et d'une dépendance située 38 rue des Mauves, sur une parcelle de l'ordre de 828 m². Cette opération permettra d'aménager un espace de stationnement dans le cadre de la réhabilitation du Moulin du Coutelet.

7) Rétrocession de la voirie du Clos de la Batissière.

Dans le cadre de l'achèvement du Lotissement du Clos de la Batissière, à l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à procéder à la rétrocession de la voirie de ce lotissement à l'euro symbolique, au profit de la Commune de Meung-sur-Loire et à signer en temps voulu l'acte notarié à venir.

8) Z.A.C. des Tertres : vente de parcelles au profit des Maisons VIGERY.

A l'unanimité, le Conseil Municipal émet un avis favorable sur la cession d'un ilot situé sur la Z.A.C. des Tertres, au profit des Maisons VIGERY, et donne délégation à Madame le Maire pour négocier les modalités de cette vente et pour signer en temps voulu l'acte notarié.

9) Participations communales :

- * **F.A.J. (Fonds d'Aide aux Jeunes),**
- * **F.U.L. (Fonds Unifié Logement).**

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide :

- d'allouer une participation au financement du Fonds Unifié Logement et du Fonds d'Aide aux Jeunes pour l'année 2021, sur les bases suivantes :

- F.U.L. : 3 524,58 € au titre du FSL,
- F.A.J. : 717,97 €.

- de contribuer au titre du dispositif énergie, eau via le C.C.A.S., dans le cadre de ses aides complémentaires.

10) Enseignement musical dans les écoles : demande de subvention auprès du Conseil départemental.

A l'unanimité, le Conseil Municipal sollicite une subvention aussi élevée que possible auprès du Conseil Départemental du Loiret, dans le cadre de l'enseignement musical pratiqué dans les classes élémentaires magdunoises au titre de l'année 2020/2021.

11) Avis sur la mise en œuvre de la compétence Plan Local d'Urbanisme intercommunal (P.L.U.i.).

Dans le prolongement de la délibération du 2 novembre dernier et du projet de territoire mis en œuvre, à l'unanimité, le Conseil Municipal émet un avis favorable sur la mise en œuvre de la compétence Plan Local d'Urbanisme intercommunal (P.L.U.i.) au profit de la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire.

12) Suppression de l'exonération de la taxe d'aménagement.

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de procéder à la suppression de l'exonération de la taxe d'aménagement applicable depuis 2017, accordée aux locaux d'activité des entreprises (industriels et artisanaux), à compter de l'année 2022.

13) Signature de la convention relative à la labellisation « Maison France Services » avec la Préfecture du Loiret et les partenaires.

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à signer la convention relative à la labellisation de la « Maison France Services » située 11 rue Saint-Jean, avec le Préfet du Loiret et les partenaires, afin de définir notamment les modalités d'organisation et de gestion de celle-ci via le C.C.A.S., ainsi que les relations entre les différents intervenants.

14) Tarification de divers produits de Service.

A l'unanimité, le Conseil Municipal fixe les tarifs de divers produits de Service :

- Journée d'information Baby-sitting : 10 € pour la journée,
- ViZites déKalées : gratuit pour les moins de 18 ans, tarif unique de 8 € par personne à partir de 18 ans,
- Jetons borne camping-car : 2 € l'unité.

15) Signature d'une convention de partenariat avec l'Office de Tourisme des Terres du Val de Loire pour la vente de produits.

A l'unanimité, le Conseil Municipal donne délégation à Madame le Maire pour signer une convention de partenariat avec l'Office de Tourisme des Terres du Val de Loire, afin de définir les modalités de vente de produits de loisirs et de billetterie (jetons borne camping-car, Jeu le Magdunois, Cartes Postales, viZites déKalées, etc.), ainsi que les modalités de leur paiement, leur tarification et la durée de la convention.

16) Signature d'un bail concernant les locaux de la Direction Régionale des Finances Publiques à Meung-sur-Loire, situés 11 rue Saint-Jean.

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à signer un nouveau bail avec la Direction Régionale des Finances Publiques, afin de prendre en compte l'installation de cette administration qui va intégrer de nouveaux locaux situés 11 rue Saint-Jean à Meung-sur-Loire, et de lui donner délégation pour effectuer toutes les démarches et les modifications nécessaires qui s'avèreraient nécessaires.

17) Avis du Conseil Municipal sur l'élaboration d'un Pacte de Gouvernance pour la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire.

Conformément à la loi « Engagement et proximité », à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve l'élaboration d'un Pacte de Gouvernance pour la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire dans le but notamment, d'associer les élus municipaux au fonctionnement intercommunal, à travers diverses instances (un conseil de développement commun, des commissions, des séminaires, l'accès aux ordres du jour et comptes-rendus des Assemblées, la réunion des DGS et Secrétaires de Mairie, les Clubs techniques).

18) Signature d'une convention avec Orange pour la mise en souterrain des réseaux aériens de communications téléphoniques, rue Aristide Briand et rue de la Haute-Croix.

A l'unanimité, le Conseil Municipal donne délégation à Madame le Maire pour signer une convention avec Orange pour la mise en souterrain des réseaux aériens de communications téléphoniques établis sur supports communs, avec les réseaux publics aériens de distribution d'électricité, rue Aristide Briand et rue de la Haute-Croix.

19) Signature de l'avenant n°3 à la convention de service commun avec la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire pour l'instruction des actes et autorisation pris en application du droit des sols (ADS).

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à signer l'avenant n°3 à la convention de service commun passée entre la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire et la Commune de Meung-sur-Loire, pour l'instruction des actes et autorisations pris en application du droit des sols (ADS), en raison de certaines modifications apportées dernièrement.

Questions et Communications diverses.

Madame le Maire fait part des prochaines dates à retenir :

Le 1^{er} juin 2021 à 18h30 : Commission « Sport »

Le 5 juin 2021 le matin : Séminaire des Conseillers communautaires et municipaux

Le 7 juin 2021 à 15h30 : Conseil d'Administration du C.C.A.S.

Le 7 juin 2021 à 18h30 : Commission « Vie Associative/Jumelages »

Le 9 juin 2021 à 18h30 : C.C.T.V.L. : Commission « Environnement/Assainissement »

Le 10 juin 2021 à 18h30 : C.C.T.V.L. : Commission « GeMAPI/Rivières »

Le 11 juin 2021 à 18h30 : Commission « Tourisme/Identité de Ville »

Le 12 juin 2021 à 10h00 : Réunion avec les Présidents des Clubs Sportifs

Le 15 juin 2021 à 18h30 : Commission « Culture » élargie aux associations (La Fabrique)

Le 16 juin 2021 à 17h00 : Commission « Animations/Cérémonies/Foires et Marchés » et Commission « Ouverture des plis »

Le 18 juin 2021 à 19h00 : Appel du 18 juin

Le 19 juin 2021 (matinée) : Opération « binette » avec les Comités de quartiers (rendez-vous Square Gundelfingen)

Les 20 et 27 juin 2021 : Elections Départementales et Régionales

Le 21 juin 2021 à 18h30 : Commission des Finances

Le 23 juin 2021 à 17h00 : Commission « Animations/Cérémonies/Foires et Marchés »

Le 25 juin 2021 à 18h30 : Remise des dictionnaires dans le jardin de La Monnaie

Le 26 juin 2021 à 10h00 : Commission « Communication/Promotion de la Ville »

Le 28 juin 2021 à 20h30 : Conseil Municipal

Le 2 juillet 2021 à 9h30 : Réunion du Groupe Culture/Commission Culture (salle du Conseil)

Le 2 juillet 2021 : Cinéma de plein air (Parc du Centre de loisirs)

Madame le Maire fait part de remerciements d'Associations pour l'attribution de la subvention 2021 :

- * Les Restaurants du Cœur,
- * Harmonie de Meung,
- * Médaille Militaire Meung-sur-Loire/Saint-Ay/Beaugency,
- * Maison Familiale Rurale de Chaingy,
- * Association Meung de Femmes,
- * Société d'Horticulture d'Orléans et du Loiret,
- * Comité Cantonal du Souvenir Français,
- * Association Cœur de Loire,
- * Judo Club Magdunois,
- * Musiques en Meung,
- * Comité de Jumelage Meung-Bierun,
- * Société de pêche de Meung-sur-Loire,
- * La Bibliothèque Sonore d'Orléans et du Loiret,
- * La Fondation du Patrimoine,
- * FNACA, Comité de Meung-sur-Loire.

Madame le Maire fait le point sur les travaux en cours ou réalisés.

Madame le Maire confirme à l'Assemblée l'ouverture de la piscine extérieure depuis le samedi 29 mai jusqu'au dimanche 12 septembre 2021.

Par ailleurs, Madame le Maire informe l'Assemblée de l'ouverture d'un centre de vaccination mobile du 31 mai au 3 juin et du 12 au 15 juillet 2021 sur Meung-sur-Loire et la semaine suivante sur Cléry-Saint-André.

Meung-sur-Loire, le 4 juin 2021
Le Maire,




Pauline MARTIN

Affiché le : 07/06/21